

Brevet du Piéton Lacet vert

(enfants de 8 à 10 ans)



BROCHURE À DESTINATION DES ENSEIGNANT.ES



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



GOODPLANET.be

TABLE DES MATIÈRES

P. 3 - 5

PRÉSENTATION DU PROJET

P. 6 - 16

PARTIE THÉORIQUE

P. 17 - 24

PARTIE PRATIQUE

P. 25 - 26

MODÈLES DE COURRIERS POUR LES PARENTS

P. 27 - 30

CONVENTION ENTRE L'ÉCOLE ET GOODPLANET

P. 31

CONTACTS

PRÉSENTATION DU PROJET

Qu'est-ce que le Brevet du Piéton - Lacet vert ?

Le Brevet du Piéton - Lacet vert - est la seconde étape d'un apprentissage progressif aux déplacements des enfants en rue à pied. L'apprentissage se concentre sur les déplacements des enfants de **8 à 10 ans dans des situations plus complexes telles que les traversées de carrefours, entre des voitures stationnées ou proches de rails de trams.**

Tout comme pour le brevet de natation ou le brevet du cycliste, les enfants suivent une formation théorique et pratique pendant l'année scolaire. Ensuite, ils sont évalués en conditions réelles par des examinateur.rices. À la fin du projet, ils reçoivent un brevet. **Ce document indique où en est l'enfant dans son acquisition des compétences.** Ce n'est pas un permis pour marcher seul.e, mais cela donne un aperçu des capacités de l'enfant à se déplacer en sécurité à pied dans l'environnement proche de son école. L'apprentissage de l'autonomie se poursuit ensuite avec les parents.

Contexte de la mise en place du Brevet du Piéton

Le Brevet du Piéton est initié dans le cadre de la vision « zéro tué et blessé grave » de la **Région de Bruxelles-Capitale** défendue dans le nouveau plan de mobilité dit Good Move. Ce plan a pour ambition d'assurer une sensibilisation systémique auprès de publics cibles spécifiques, tel que le public scolaire, en développant des outils d'information et de sensibilisation à la mobilité et à la sécurité routière. En plus d'un objectif lié à la sécurité routière, le Brevet du Piéton vise à favoriser, et donc à augmenter, à moyen terme, les déplacements à pied.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

Dans la rue, l'enfant est particulièrement vulnérable. Sa petite taille ne l'aide pas à bien voir les voitures comme un adulte, ni à être vu, car il est souvent caché par des véhicules stationnés.

L'objectif majeur est d'apprendre aux enfants à analyser des situations de circulation et à sélectionner les bonnes informations afin de se déplacer en sécurité. L'enfant acquiert les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour participer en sécurité à la circulation piétonnière, dans l'environnement proche de son école.

Comment sont encadrés les enfants ?

Les enfants sont encadrés par leur enseignant.e lorsqu'ils s'exercent en milieu protégé. Les exercices pratiques à l'extérieur, dans la rue, sont encadrés par l'enseignant.e et par un.e coach de GoodPlanet.

Avant 12 ans, seuls les parcours connus et analysés au préalable avec un adulte devraient être fréquentés par les enfants piétons qui se déplacent seuls.

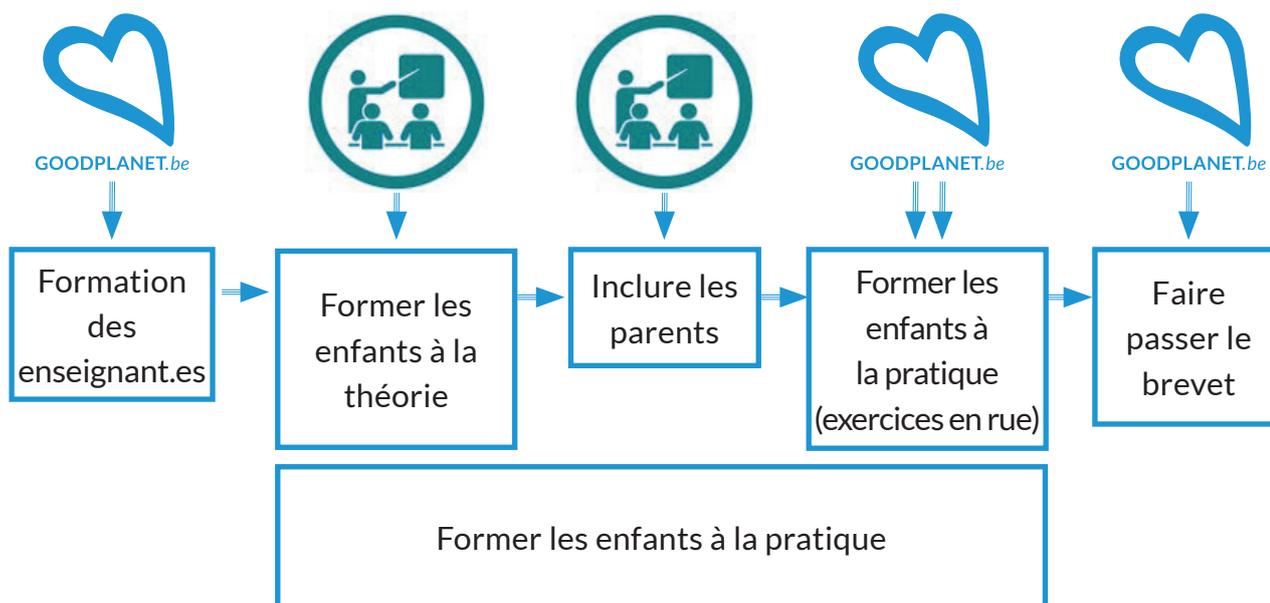
Qui sont les partenaires de ce projet ?

- Les écoles et les parents.
- Bruxelles Mobilité (Région de Bruxelles-Capitale) : financement du projet
- L'association GoodPlanet Belgium : coordinatrice du projet en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.



LES ÉTAPES CHRONOLOGIQUES DU PROJET :

1. L'enseignant.e suit une formation donnée par GoodPlanet.
2. L'enseignant.e forme ses élèves à la théorie (p.6-16 de la brochure).
3. L'enseignant.e inclut les parents dans le projet (p.25-26 de la brochure).
4. L'enseignant.e forme si possible ses élèves à la pratique : entraînement en site protégé (cour de récré, salle de gym,...p.17-24 de la brochure).
5. L'enseignant.e est accompagné.e par un.e coach de GoodPlanet pour former sa classe à la pratique : deux sessions d'entraînement dans la rue.
6. L'enseignant.e s'engage à faire un certain nombre de sorties avec sa classe pour poursuivre la formation pratique des élèves.
7. L'enseignant.e est accompagné.e par un.e coach de GoodPlanet pour faire passer le brevet à ses élèves.



PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Vers l'âge de 10 ans, les enfants devraient pouvoir s'engager dans la circulation en sécurité et traverser une rue par eux-mêmes. Toutefois, cela nécessite une formation spécifique. La formation des piétons se fait pas à pas. Elle peut débuter dès le plus jeune âge. Certains enfants s'entraînent à l'école et/ou avec leurs parents dès l'âge de 3 ans.

L'asbl GoodPlanet Belgium propose un apprentissage dès la 1ère primaire à l'aide du Brevet du Piéton - Lacet jaune.

Que les enfants aient bénéficié d'un apprentissage préalable ou non, en tant qu'enseignant.e, il est important de prendre en compte le développement de ses élèves et de suivre les différentes étapes du processus d'apprentissage proposé dans le cadre du Brevet du Piéton - Lacet vert.

Au niveau de la progression de l'apprentissage, nous proposons de suivre un entraînement d'abord dans un environnement protégé et ensuite seulement dans le trafic réel. Nous nous entraînons d'abord des endroits où la circulation est plus calme.

Après l'entraînement, l'enseignant.e décide comment les élèves passeront le brevet : main dans la main avec un adulte, sous étroite surveillance ou de manière plus indépendante. Certains élèves ne sont pas prêts à se lancer seuls dans la circulation, mais ils sont prêts à se lancer avec un accompagnement. C'est peut-être l'objectif le plus élevé que certains peuvent atteindre. **L'important est d'être attentif.ve aux ressentis de ses élèves, et ce, tout au long du projet.**

PARTIE THEORIQUE



INTRODUCTION À LA THÉORIE

1. Observation de l'environnement en rue

Pour introduire le projet avec votre classe, nous vous invitons à récolter les représentations initiales des enfants sur les comportements adéquats des piétons en rue. C'est une façon d'avoir une première évaluation de leurs connaissances et de leur expérience routière.

En classe, vous pouvez commencer par leur poser une série de questions liées à la circulation des voitures et des piétons.

Demandez-leur par exemple : qu'est-ce qu'un bon lieu de traversée pour un piéton ? Y a-t-il des endroits proches de l'école que vous considérez comme sûrs pour traverser ? Des endroits moins sûrs ? Pourquoi ?

Nous vous proposons de procéder ensuite à une phase d'observation des abords de l'école. Cette approche va permettre de compléter les représentations initiales des enfants.

Demandez aux enfants de se mettre dans la peau d'un.e détective en analysant les comportements suivants :

Comment se comportent les piétons sur le trottoir ? Comment les piétons font-ils pour traverser sur un passage pour piétons ? Comment se comportent les conducteur.rices à l'égard des piétons ? (s'arrêtent ou pas, roulent vite ou pas ?)

Après avoir observé la rue dans son ensemble, prenez le temps d'analyser au moins une traversée piétonne avec les élèves :

1. Demandez-leur si le lieu de traversée choisi par le piéton est un bon lieu : voit-il les véhicules ? Les conducteur.rices le voient-ils ? Les conducteur.rices s'arrêtent-ils/elles pour les laisser traverser ?
2. Observez éventuellement avec eux que certains conducteur.rices ne s'arrêtent pas, même quand il y a un passage pour piétons. Certain.es adultes ne respectent pas (toujours) les règles. **Il est très important de relativiser la sécurité apportée par le respect de cette règle.** Éviter par exemple de faire croire que « je traverse au passage pour piétons = je suis en sécurité » car ce n'est pas forcément le cas. Le danger étant que les enfants, surtout les plus jeunes, appliquent les règles comme un rituel « magique », si j'applique la règle = je suis protégé.e.

A ce stade, vous pouvez commencer à insister sur le fait qu'un bon lieu de traversée est « un lieu à partir duquel je vois bien les véhicules arriver et où les conducteur.rices me voient bien aussi ». Le lieu idéal = le passage pour piétons, car les conducteur.rices savent que des enfants et des adultes peuvent traverser à cet endroit.

Vous pouvez aussi axer les observations sur le ressenti des enfants face à tout cela : ont-ils peur de marcher seuls en rue, de traverser une rue ?

Il est important d'être attentif.ve et d'identifier ce sentiment de peur afin de trouver des solutions avec l'élève pour gérer au mieux le danger (en se faisant par exemple accompagner d'un adulte, en cherchant un autre lieu pour traverser, etc.).

Proposition d'activité supplémentaire :

A l'étape des observations, on peut prendre des **photos**. Les enfants classeront les photos prises, au tableau, selon les critères suivants : les actions qui ne sont pas dangereuses et les actions qui le sont, tant pour la traversée que pour le déplacement sur le trottoir.

2. Après les observations

De retour en classe, vous pouvez récolter toutes les observations réalisées dans la rue. Vous pouvez noter toutes les informations reçues par les enfants sur une feuille pour en garder une trace et prendre note de leurs questions.

Essayez ensuite de faire réfléchir les élèves aux recommandations qu'ils pourraient émettre pour éviter les dangers qu'ils ont observés. Pour ce faire, vous pouvez classer les observations des enfants sur le tableau selon les catégories suivantes :

- ce qui concerne les piétons,
- ce qui concerne les véhicules,
- le ressenti.

Cet exercice va permettre d'arriver finalement aux règles du comportement que le piéton doit adopter en rue. Lorsque les enfants ont donné toutes leurs idées, vous pouvez afficher les différents posters (ensemble ou un à un) pour qu'ils en prennent connaissance. Il est préférable que ce soit les enfants qui essaient d'expliquer les règles grâce aux dessins du poster. L'enseignant.e est là pour compléter et ajuster. Il ne faut pas hésiter à faire répéter les élèves pour que chacun assimile bien le message.

L'étape d'observation est indispensable car elle permet aux enfants d'analyser la situation et de comprendre l'existence et l'intérêt de ces règles. L'idée n'est pas de leur donner les règles toutes faites à appliquer, sans réfléchir. L'idée est de partir de ce moment d'observation pour les faire réfléchir aux règles qu'ils pourraient mettre en place pour se déplacer en sécurité en tant que piéton.

C'est une démarche socioconstructiviste qui amène les enfants à construire petit à petit eux-mêmes les règles et qui permet de justifier l'existence de celles-ci.

Proposition d'activité supplémentaire :

Les élèves sont invités à **mimer** les différents posters. Un enfant choisit un poster, le mime et le premier qui trouve quelle est le poster mimé prend sa place.

3. Le rapport à la règle

Il est important de travailler sur l'aspect psychosocial de la règle : une règle existe pour protéger mais n'est pas une formule magique qui rend invincible. Elle donne un cadre, mais elle peut changer et être appliquée ou non en fonction de la situation. Dans cette optique psychosociale, il est vivement conseillé d'expliquer pourquoi la règle est importante, ce qui suppose aussi de justifier son utilisation et l'intérêt de s'y conformer. Pour ce faire, il ne faut pas hésiter à utiliser une méthode inductive : **expliquer la règle en montrant les conséquences de sa transgression**, que ce soit pour celui/celle qui transgresse ou pour celui/celle qui subit la transgression (quelle conséquence cela a pour le piéton lorsque le conducteur.rice ne s'arrête pas ? Quelle conséquence cela a pour le conducteur.rice lorsqu'un piéton n'est pas sur le passage pour piétons ? Ou qu'il traverse au feu rouge ? Il est important de ne pas expliquer les règles en termes de répression, mais en termes de partage de l'espace et de gestion des interactions.

Enfin, il est essentiel d'être clair sur les règles qu'on impose. Par exemple, lorsqu'il est stipulé dans la règle : « Je regarde », il est primordial de clarifier ce que l'enfant doit regarder (les véhicules en circulation), au risque de basculer dans le rituel comportemental.

En outre, justifier l'existence des règles routières dès cet âge, permet aussi de justifier l'existence des règles qui s'appliquent au cycliste, au conducteur.rice de voiture, ... Le but est de positionner l'enfant en usager général avec des compétences qui lui seront utiles pour d'autres modes de déplacements par la suite.

LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Tout au long du projet, l'enseignant.e, avec l'aide de GoodPlanet, forme ses élèves à plusieurs types de déplacements aux abords de l'école. En fin de projet, les enfants sont évalués sur les compétences suivantes :

SECTION 1 : MARCHER SUR LE TROTTOIR

1. *Contourner un obstacle qui obstrue entièrement le trottoir.*

SECTION 2 : TRAVERSER HORS CARREFOUR

2. *Traverser une rue sans passage pour piétons.*
3. *Traverser entre des voitures stationnées (s'il n'y a pas d'autre solution possible).*

SECTION 3 : TRAVERSER EN CARREFOUR

4. *Traverser à un carrefour sans feux.*
5. *Traverser à un carrefour avec feux.*

SECTION 4 : TRANSPORTS EN COMMUN

6. *Traverser près d'un tram ou d'un bus.*



Les enfants ne seront pas systématiquement évalués sur l'ensemble de ces compétences, Cela peut varier selon chaque environnement scolaire. Toutefois, il est utile d'introduire et de parler de toutes ces situations en classe car les enfants peuvent les rencontrer ailleurs.

Les posters ci-dessous permettent de découper l'apprentissage de ces compétence en étapes.

MARCHER SUR LE TROTTOIR :

1. Contourner un obstacle qui obstrue entièrement le trottoir

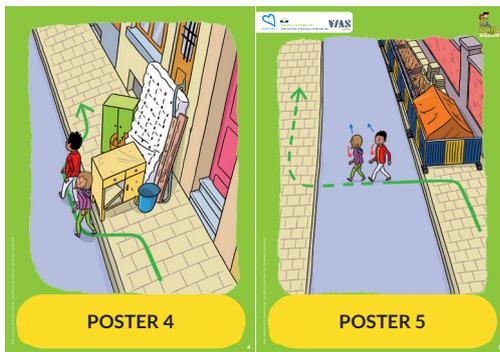
Rappelez d'abord aux élèves que si des obstacles sont sur le trottoir et qu'il y a encore un peu de place pour passer, ils ne descendent pas du trottoir mais contournent l'obstacle du côté des maisons. Si les obstacles sont sur le trottoir et qu'il n'est plus possible d'avancer sur ce trottoir, il faut alors suivre les règles ci-dessous :



Poster 1 : Le trottoir est bloqué ou pas possible de continuer sur le trottoir ?

Poster 2 : Je marche jusqu'à l'obstacle et je m'arrête avant la bordure du trottoir.

Poster 3 : Je regarde s'il n'y a pas de véhicule qui arrive.



Poster 4 : Je contourne l'obstacle en marchant sur la route juste le temps qu'il faut.

Poster 5 : Le trottoir est bloqué sur une longue distance ? Je traverse.



Si je vois un passage pour piétons (même au loin), je fais demi-tour jusqu'au passage afin de traverser en sécurité. S'il y a un itinéraire protégé pour les piétons, je le suis.

TRAVERSER HORS CARREFOUR :

2. Traverser une rue sans passage pour piétons

Il est important que les élèves puissent choisir un endroit sûr (sans masques à la visibilité, c'est -à-dire sans obstacles qui empêchent les conducteur.rices de voir les enfants et inversement), mais aussi qu'ils puissent déterminer eux-mêmes le moment de la traversée. Ils le font en sécurité en suivant les règles ci-dessous :



- Il n'y a pas de passage pour piétons en vue et je souhaite traverser ?

Poster 1 : Si possible, je choisis un grand espace d'où je peux bien voir les véhicules qui roulent. Je vérifie que l'espace en face soit dégagé.

- Pas dans un virage ou juste après un virage
- Pas sur les sommets de côtes
- Pas à proximité de voitures garées ou d'obstacles (ex. buissons, arbustes) qui limitent ma vue

Poster 2 : Je m'arrête avant la bordure du trottoir et je vérifie qu'aucun véhicule garé ne s'apprête à démarrer.

Poster 3 : Je m'avance et je m'arrête à hauteur des voitures garées pour bien voir et être vu.e par les conducteur.rices.

Poster 4 : Je regarde plusieurs fois à gauche et à droite si des véhicules arrivent.

Poster 5 : Je traverse en continuant à bien regarder à gauche et à droite.

Poster 6 : Si je ne trouve pas de grand espace dégagé, je traverse entre des voitures garées. Je suis les mêmes étapes pour traverser.



S'il y a de gros véhicules arrêtés près du passage pour piétons, qui m'empêchent de bien voir ou d'être vu.e, j'avance un petit peu sur la rue pour voir si des véhicules arrivent. Je m'arrête et je regarde au-delà du gros véhicule car il peut cacher une plus petite voiture, une moto, un vélo ou autre.

Insistez sur le fait qu'on traverse entre des voitures stationnées **UNIQUEMENT** s'il n'y a pas d'autre endroit pour traverser sur une longue distance. Insistez également sur le fait qu'il faut toujours vérifier de ne pas traverser entre des voitures qui sont prêtes à démarrer en donnant aux enfants les astuces suivantes pour les repérer :

- Y a-t-il un.e conducteur.rice dans la voiture ?
- Le moteur tourne ?
- Le tuyau d'échappement fume ?
- Les feux de recul ou de stop sont allumés ?

TRAVERSER EN CARREFOUR :

3. Traverser à un carrefour sans feux

À un carrefour, vous devez non seulement apprendre aux enfants à regarder à gauche et à droite, mais aussi regarder devant et derrière eux et écouter attentivement la circulation pour voir si des véhicules arrivent. Pour pratiquer cette compétence, les élèves s'exerceront sur un carrefour à quatre bras. Selon l'environnement scolaire, les élèves pourront s'exercer sur un carrefour en T. Les élèves suivront les règles ci-dessous pour traverser un carrefour en sécurité :



Poster 1 : Je m'arrête avant la bordure du trottoir.

Poster 2 : Je regarde plusieurs fois à gauche, à droite, devant et derrière moi si des véhicules arrivent.

Poster 3 : Je traverse en continuant à bien regarder de tous les côtés.

4. Traverser à un carrefour avec feux

Les élèves sont invités à suivre les règles ci-dessous :



Poster 1 : Je m'arrête avant la bordure du trottoir.

Poster 2 : Je ne traverse que quand le feu (bonhomme) est vert.

Poster 3 : Le feu est vert ? Je vérifie si les véhicules près de moi sont arrêtés. Je traverse ensuite.

Poster 4 : Je traverse en continuant à bien regarder de tous les côtés.

Poster 5 : Je traverse et le feu devient rouge ? Je continue à traverser sans traîner.



La différence avec une simple rue, c'est que sur un carrefour je dois non seulement regarder à gauche et à droite, mais aussi devant et derrière moi.



En plus de regarder autour de moi, j'ouvre grand mes oreilles. Un véhicule d'urgence (police, ambulance...) pourrait passer à un feu qui est rouge. Si j'en vois ou entends un qui s'approche, je reste sur le trottoir.

TRANSPORTS EN COMMUN :

5. Traverser près d'un tram ou d'un bus

Il est préférable de conseiller à l'enfant d'attendre que le bus/tram s'éloigne pour que sa vue soit dégagée ou de traverser loin du bus pour bien voir la circulation et être vu.e des conducteur.rices.



Poster 1 : A l'arrêt, je reste derrière la ligne de sécurité. Sinon, je risque d'être heurté.e par un tram ou un bus.

Poster 2 : Je dois traverser près d'un tram ou un bus arrêté? Je vérifie qu'aucun véhicule n'arrive dans l'autre sens.

Poster 3 : Je dois traverser près d'un tram ou un bus arrêté? Je vérifie qu'aucun véhicule ne s'apprête à le dépasser.

Poster 4 : Le tram a toujours priorité, même quand je traverse à un passage pour piétons.

Poster 5 : Un tram arrive? J'attends qu'il soit passé, même s'il est loin.

Poster 6 : La bande du bus, c'est la route : je m'arrête avant de la traverser.

Poster 7 : Je traverse toujours sur le passage pour piétons, même si mon bus ou tram va partir.

A) Insister sur l'importance de l'arrêt avant de traverser :

Souvent, quand on demande aux enfants la première étape de la traversée, ils citent le fait de regarder. Or, l'arrêt est une étape fondamentale, car elle permet :

- d'une part, de stopper toute activité (courir sur le trottoir, discuter, etc.) et de se concentrer sur l'acte de traverser.
- d'autre part, de bien regarder.

Cependant, n'hésitez pas à attirer l'attention des enfants sur le fait qu'il ne faut pas s'arrêter lorsqu'ils sont sur la rue.

B) Gérer l'arrivée de véhicules lors de la traversée :

Nous vous invitons à expliquer aux enfants comment ils doivent s'y prendre pour traverser lorsqu'un véhicule approche alors qu'ils s'apprêtent à traverser. N'hésitez pas à simplifier selon leur niveau :

- J'ai bien regardé des deux côtés, que faire si un véhicule arrive ?
- Si le véhicule est loin et ne roule pas trop vite, je fais un pas.
 - Il ralentit ? Je fais un deuxième pas.
 - Il ne ralentit pas ? Je m'arrête.
- Si le véhicule est trop près ou roule trop vite, je ne m'avance pas.
- Si le véhicule s'est arrêté complètement (et que tous les véhicules près de moi sont arrêtés) je commence à traverser.
- Je regarde la.le conducteur.rice dans les yeux pour être sûr qu'il/elle ne redémarre pas.
- Je la.le remercie avec un signe de la main.
- Je traverse en regardant à gauche et à droite : un véhicule peut dépasser celui qui est arrêté ou un véhicule peut arriver de l'autre côté.
- Que faire quand un véhicule ne s'arrête pas pour me laisser passer ?
 - Je laisse passer ce véhicule et je recommence les étapes précédentes.
 - Avant de traverser, je recommence à regarder plusieurs fois à gauche et à droite.
 - Je traverse quand il n'y a pas de véhicules qui roulent ou quand ils sont arrêtés.



Driller les enfants à continuer à regarder tout au long de la traversée même quand le véhicule est arrêté.

C) Prendre conscience du sens de progression des véhicules :

Aidez les élèves à observer et à prendre conscience que le danger vient d'abord de gauche, de la voie la plus proche d'eux (même pour les rues à sens unique car un vélo ou autre peut arriver de la gauche).

- Laissez-les regarder à gauche lors de leur premier et dernier regard (gauche, droite, gauche).
- Veillez à ce que les élèves ne se contentent pas de tourner la tête à gauche et à droite, mais qu'ils soient vraiment en train de regarder.

D) Insister sur le choix du lieu de traversée et l'utilisation du passage pour piétons :

Les enfants doivent savoir très clairement qu'ils doivent traverser à l'endroit où ils ont la meilleure vue sur les situations de circulation et où ils sont le mieux vus par les autres usagers de la route.



CHOISIR l'endroit le plus sûr, c'est le message à faire passer !

Les enfants doivent être en mesure de repérer les **masques à la visibilité** (voitures, poubelles ou autre) et de se placer correctement (en faisant par exemple quelques pas en avant) afin d'avoir une bonne vue sur la circulation. S'il n'y a pas d'obstacle, ils doivent savoir qu'ils doivent se placer juste avant la bordure du trottoir (et non en équilibre sur celle-ci).

Expliquez aux élèves qu'un **passage pour piétons est toujours le meilleur choix** et qu'il est même obligatoire de l'utiliser s'il y en a un à moins de 20 mètres. Pour les jeunes piétons, cette distance de 20 mètres n'est pas toujours concrète. C'est pourquoi, on leur donnera le conseil suivant : «si je vois un passage pour piétons, je m'y rends pour traverser.»

Comment justifier l'utilisation du passage pour piétons ? L'adulte serait tenté d'expliquer à l'enfant qu'il doit traverser au passage pour piétons parce que, à cet endroit, il est en sécurité. Or, cet argument est faux puisque des accidents se produisent aussi sur les passages. Une autre justification serait de dire à l'enfant : parce que quand tu traverses sur le passage pour piétons, les conducteur.rices doivent s'arrêter pour te laisser passer. Or, cet argument risque d'induire chez l'enfant l'impression qu'il est tout-puissant face aux voitures qui s'arrêteront toujours pour le laisser passer. Si on souhaite donner une justification à l'enfant pour expliquer l'utilisation du passage pour piétons, il est préférable de dire : **tu traverses sur le passage parce que c'est là que les conducteur.rices s'attendent le plus à te voir traverser.**

E) Faites un petit rappel des règles de sécurité du déplacement sur le trottoir, si nécessaire :

- Je marche sur le trottoir.
- Je marche loin de la route (*du côté des maisons*).
- C'est difficile de passer? J'essaie de toujours rester sur le trottoir.
- Je regarde si un véhicule va sortir d'un garage.
- Je regarde si un véhicule va sortir d'une allée.

PARTIE PRATIQUE



EXERCICES EN MILIEU PROTÉGÉ :

Si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à vous exercer en milieu protégé (cour de récré, salle de gym...). Les exercices qui vous sont présentés dans cette section permettent de travailler les différentes compétences de manière ludique. Servez-vous des étapes inscrites sur les posters et des explications complémentaires (p.10-15 de cette brochure) lors de la réalisation des exercices avec vos élèves.

- Utilisez des craies (par exemple) pour représenter le trottoir, la rue...Pour représenter les véhicules, vous pouvez utiliser des poubelles, des cônes...N'hésitez pas à signaler à GoodPlanet si vous avez besoin d'être fourni en matériel.
- Faites en sorte que le trottoir soit représenté contre une façade de l'école pour représenter les maisons.

Les exercices, les photos et schémas qui figurent dans cette partie intitulée « Les exercices en milieu protégé » sont issus du matériel pédagogique du VSV¹ (Vlaamse Stichting Verkeerskunde).

Deux exercices ont été conçus par GoodPlanet².

1. Contourner un obstacle qui obstrue entièrement le trottoir :

Dessinez un trottoir dans la cour à l'aide d'une craie. Placez un obstacle au milieu du trottoir qui bloque complètement celui-ci (par exemple une poubelle). Laissez l'élève se diriger vers l'obstacle. Les autres élèves examinent la situation avec vous. L'élève doit suivre les étapes des posters afin de contourner l'obstacle. Discutez avec les élèves de ce qu'ils ont observé.



1 VSV, Craps, H. (2020). Handleiding het grote voetgangersexamen voor de tweede graad. [PDF File]. Retrieved from <https://www.verkeeropschool.be/projecten/het-grote-voetgangersexamen/materiaal-en-downloads/> & VSV, Craps, H. (2020). Handleiding Voetgangersbrevet Zilver. [PDF File]. Retrieved from <https://www.verkeeropschool.be/projecten/voetgangersbrevet-zilver/> Crédit Photos : © Annie De Brue et Daan Degroote

2 L'exercice variante du point "D). L'obstacle" et les exercices du point "6). Traverser près d'un tram ou d'un bus" ont été conçus par GoodPlanet.

2. Traverser une rue sans passage pour piétons.

Les exercices suivants aident les élèves à ne pas confondre le « voir » et l'« être vu.e » afin d'éviter de choisir des endroits dangereux pour traverser ; comme par exemple traverser à proximité de voitures garées ou d'obstacle qui limite la vue, dans un virage ou juste après.

A) Le positionnement

Mettez-vous avec les enfants dans le coin de lecture. Mettez la mascotte de la classe ou un autre objet quelque part dans la classe, pendant que les élèves regardent.

Les élèves savent où se trouve l'objet. Demandez-leur de trouver un emplacement dans la classe d'où ils peuvent le mieux voir l'objet. Tous les élèves choisissent leur position. Laissez-les expliquer pourquoi ils ont choisi cet endroit. Demandez ensuite à plusieurs enfants ce qu'ils pensent de la position de leurs camarades : voient-ils mieux ou moins l'objet/mascotte? Dans les deux cas, pourquoi?

B) Le virage 1

Dans la cour, dessinez à l'aide d'une craie une rue avec un trottoir des deux côtés de la rue. Tracez une courbe et placez un obstacle quelque part. Demandez à deux élèves de la classe de rouler à vélo sur la voie. Ils viendront de deux directions. Choisissez deux élèves qui doivent choisir un lieu et un moment approprié pour traverser. Les autres élèves examinent la situation avec vous et évaluent les élèves qui traversent. Demandez aux élèves de changer de rôle afin que tous se croisent.

C) Le virage 2



Matériel :

Sifflet, craies, six cônes

Organisation :

Dans la cour, dessinez à l'aide d'une craie une rue en courbe avec un trottoir de chaque côté, sur le terrain de jeu. Dans un virage, on ne voit pas bien la circulation. Pour ce faire, vous devez créer une mauvaise visibilité de la situation de circulation. Nous recommandons de faire un virage à l'angle d'un bâtiment par exemple. De cette façon, les élèves peuvent plus facilement voir d'où ils auront une meilleure visibilité. Dans le virage intérieur, placez six cônes d'affilée juste après le virage.

Variante :

Certains enfants prennent place derrière des plots au sol et se mettent dans la peau de conducteur.rices, d'autres enfants sont sur le trottoir et doivent traverser la rue. L'obstacle se situe au même endroit que dans l'exercice précédent.

Les enfants sur le trottoir doivent dire s'ils ont le droit de traverser ou non (s'ils pensent que les conducteur.rices les voient). Les « conducteur.rices » doivent dire s'ils voient bien les enfants prêt.es à traverser (sont-ils cachés ou non par un obstacle ?). Il est possible de proposer des situations variées : un obstacle gêne la vue, deux obstacles gênent la vue, les obstacles sont suffisamment loin et ne gênent pas la vue.

Une fois que les enfants ont vécu les deux situations (« conducteur.rices » et sur le trottoir), donnez et demandez un feedback sur ces situations.

3. Traverser entre des voitures stationnées (s'il n'y a pas d'autre solution possible).

A) Un exercice pour (ré)expliquer aux élèves pourquoi il faut éviter de traverser entre des voitures stationnées :



Matériel : Deux poubelles (conteneurs ou autres obstacles élevés), de la craie, deux cônes.

Organisation :

Dessinez à la craie une rue avec un trottoir de chaque côté. Placez deux grandes poubelles sur la voie le long du trottoir, qui représentent les voitures garées. Placez deux cônes sur le trottoir le long des voitures.

Jeu :

Demandez à la moitié des élèves de marcher sur le trottoir entre les cônes, les autres élèves se tiennent en face avec l'enseignant.e et observent. Au coup de sifflet, les élèves traversent la rue. Les élèves qui se tiennent en face observent bien le lieu choisi par les élèves pour traverser. Alternez les groupes. Une fois que les deux groupes ont traversé, donnez et demandez un feedback sur la situation : Où est-ce qu'il vaut mieux ne pas traverser ? Où peut-on vous voir le mieux ? Qui n'a pas pu être vu du tout ? Connaissez-vous des endroits où vous avez souvent ce problème : Près de chez vous ? Près de l'école ?

Concluez en expliquant qu'il est préférable de ne pas traverser devant, derrière ou entre les voitures garées, à moins qu'il n'y ait pas d'autre option.

B). Un exercice pour expliquer aux élèves comment traverser entre des voitures stationnées lorsqu'il n'y a pas d'autre option :

Tracez une ligne sur le terrain de jeu. Cela devrait représenter le trottoir. Tracez une autre ligne parallèle à cette ligne avec 4 à 6 mètres entre les deux (de l'autre côté de la rue). Idéalement, faites-en sorte que le trottoir soit représenté contre une façade de l'école pour représenter les maisons. Simulez avec des poubelles (ou autre) 4 voitures garées l'une après l'autre le long du trottoir. Certains élèves prennent le rôle de « conducteur.rices » et se placent devant une poubelle. Les autres élèves traversent le plus souvent possible. Ils ne sont autorisés à traverser entre les voitures qu'en l'absence de conducteur.rice dans les voitures, donc lorsqu'il n'y a personne devant la poubelle. Tout en vous exerçant, mettez l'accent sur les différentes étapes des posters pour exercer cette compétence.

Rappelez bien aux élèves qu'on traverse entre des voitures stationnées **UNIQUEMENT** s'il n'y a pas d'autre endroit pour traverser sur une longue distance. Insistez également sur le fait qu'il faut toujours bien vérifier de ne pas traverser entre des voitures qui sont prêtes à démarrer en donnant aux enfants les astuces suivantes pour les repérer :

- Y a-t-il un.e conducteur.rice dans la voiture ?
- Le moteur tourne ?
- Le tuyau d'échappement fume ?
- Les feux de recul ou de stop sont allumés ?

Quelques astuces :

- Lors de ces exercices, accroupissez-vous. Vous serez étonné.e de constater combien il est difficile d'avoir un aperçu de la circulation entre des voitures stationnées.
- Signalez la ligne de vue au moyen d'une ficelle de couleur ou d'une craie rouge.
- Dites «STOP» je regarde et j'écoute autour de moi et je ne traverse que quand la voie est libre.

4. Traverser à un carrefour sans feux
5. Traverser à un carrefour avec feux



Un même exercice est proposé pour ces deux compétences.

Dessinez un carrefour à quatre bras dans la cour. Donnez à 4 élèves un papier de couleur. Placez le reste des élèves derrière la bordure du trottoir, près à traverser. Les élèves avec le papier de couleur se mettent sur les «voies» et viennent de différentes directions (ils représentent les conducteur.rices qui arrivent au carrefour). Les élèves qui doivent traverser doivent regarder à gauche, à droite, devant et derrière eux. Lorsqu'ils voient un élève avec un papier de couleur, ils doivent dire à haute voix la couleur du papier. L'objectif est donc qu'ils aient prononcé au moins une fois les 4 couleurs lors de la traversée.

Demandez et donnez un feedback sur ces situations : « Pourquoi je vous demande d'observer l'élève qui vient derrière vous ? Dans la circulation réelle, les voitures arrivent aussi de derrière. Elles peuvent ne pas vous voir. (Distraction de la/du conducteur.rice, obstacles

visuels ...). Vous devez apprendre à les observer aussi.

6. Traverser près d'un tram ou d'un bus

A) Le tram a toujours la priorité :

Tracez une ligne dans la cour de jeu. Elle représente la ligne de sécurité. Divisez les élèves en trois groupes. Un groupe se met en file et imite un tram qui arrive. Un autre groupe se place en file sur le trottoir derrière la ligne de sécurité et le dernier groupe observe avec l'enseignant.e.

Un à un, les élèves qui sont sur le trottoir doivent tenter de traverser. L'élève réussit que s'il laisse la priorité au tram, en restant bien derrière la ligne de sécurité. Même s'il voit le tram arriver au loin, il doit attendre qu'il soit passé pour traverser.

Donnez et demandez un feedback sur ces situations.

B) Apprendre à traverser près d'un tram ou d'un bus :

Mettez en place le même exercice, mais cette fois-ci, le tram ou le bus est à l'arrêt.

Les élèves qui souhaitent traverser doivent vérifier qu'aucun véhicule n'arrive dans l'autre sens et qu'aucun véhicule ne s'apprête à dépasser le tram ou le bus.

Donnez et demandez un feedback sur ces situations.

Rendez-vous sur notre page internet et découvrez les vidéos pédagogiques pour aborder d'une autre manière les différentes compétences avec vos élèves. www.goodplanet.be/fr/brevet-du-pieton-lacet-vert/

Objectifs de sorties piétonnes de la classe

Chaque enseignant.e s'engage à faire un certains nombre de sortie avec sa classe. Cette fiche vous permet de définir vos objectifs de sorties piétonnes. Il s'agit d'exercer les compétences individuelles de chaque élèves pour se déplacer en rue en sécurité. Référez-vous à la théorie et aux exercices de cette brochure.

Notre classe fera sorties piétonnes durant le projet.

Sortie n°	Destination	Compétences exercées
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		

MODELES DE COURRIERS POUR LES PARENTS

Chers parents, Chers responsables des enfants,

Notre école participe cette année au Brevet du Piéton, étape du « Lacet vert ».

Le Brevet du Piéton est initié dans le cadre de la vision « zéro tué et blessé grave » de la Région de Bruxelles-Capitale défendue dans le nouveau plan de mobilité dit Good Move. Ce plan a pour ambition d'assurer une sensibilisation systémique auprès de publics cibles spécifiques, tel que le public scolaire, en développant des outils d'information et de sensibilisation à la mobilité et à la sécurité routière.

En plus d'un objectif lié à la sécurité routière, le Brevet du Piéton vise à favoriser, et donc à augmenter, à moyen terme, les déplacements à pied.

Ce brevet est organisé par l'asbl GoodPlanet Belgium avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, représentée par Bruxelles Mobilité.

Il s'agit d'apprendre **aux enfants de 8 à 10 ans à se déplacer à pied en sécurité dans l'environnement proche de leur école**. L'apprentissage se concentre sur les déplacements des enfants dans des situations complexes telles que les traversées de carrefours, entre des voitures stationnées ou proche de trams et bus.

Pendant plusieurs semaines, les enfants feront des exercices dans la cour de récréation et en rue avec leurs enseignant.es et des coachs de GoodPlanet. Ensuite, ils passeront leur Brevet du piéton – Lacet vert.

Pour que votre enfant soit bien préparé avant le passage de ce brevet, nous sollicitons votre collaboration. En effet, la sécurité routière s'apprend tous les jours, à chaque moment où votre enfant se déplace en rue.

Vous recevrez prochainement une brochure qui vous expliquera les règles de sécurité et les exercices que vous pourrez réaliser avec votre enfant. Nous vous invitons à vous exercer avec votre enfant à l'aide de celle-ci. Plus votre enfant sera préparé, plus il sera à l'aise pendant les tests, et surtout, il retiendra mieux et plus longtemps ces nouveaux apprentissages.

Nous sommes également à la recherche de personnes qui peuvent nous aider à encadrer les enfants lors des exercices en rue et le jour du passage du brevet. Si vous souhaitez participer au brevet en tant qu'accompagnateur.rice ou examinateur.rice, vous pouvez marquer votre intérêt auprès de l'enseignant.e de votre enfant. Il/elle vous donnera les dates prévues pour les animations. N'hésitez surtout pas à la.le contacter pour plus d'informations.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, chers responsables des enfants, nos sincères salutations.

Chers parents, chers responsables des enfants,

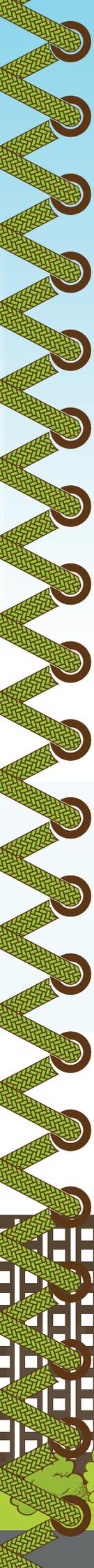
Aujourd'hui, votre enfant rentre à la maison avec des missions spéciales :

1. Contourner un obstacle qui obstrue entièrement le trottoir.
2. Traverser une rue sans passage pour piétons.
3. Traverser entre des voitures stationnées (s'il n'y a pas d'autre solution possible).
4. Traverser à un carrefour sans feux.
5. Traverser à un carrefour avec feux.
6. Traverser près d'un tram ou d'un bus.

Pour vous aider, nous vous fournissons la brochure « *Je passe mon Brevet du Piéton - Lacet vert* ». Votre enfant a déjà vu à l'école l'ensemble des règles pour mener à bien ces missions.

Les règles ne doivent pas toutes être vues en une fois. Nous vous conseillons de les aborder au cours de différentes sorties et de les répéter plusieurs fois. L'important est que l'ensemble des règles aient été vues pour le....., date à laquelle votre enfant passera son brevet du piéton avec l'école.

Un grand merci pour votre collaboration.



CONVENTION ENTRE L'ÉCOLE ET GOODPLANET



Objet de la convention

Cette convention confirme la collaboration entre Bruxelles Mobilité, administration de la Région de Bruxelles-Capitale, GoodPlanet Belgium et :

_____ (nom de l'école)

_____ (adresse de l'école)

pour la mise sur pied au sein de l'école du projet Brevet du Piéton – Lacet vert, destiné aux élèves de 4^{ème} primaire.

★ Article 1 : objectifs du projet

Les objectifs sont d'apprendre aux enfants à analyser des situations de circulation et à sélectionner les bonnes informations afin de se déplacer en sécurité. L'enfant acquiert les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour participer en sécurité à la circulation piétonne, dans l'environnement proche de son école, dans les situations suivantes :

- Contourner un obstacle qui obstrue entièrement le trottoir.
- Traverser une rue sans passage pour piétons.
- Traverser entre des voitures stationnées (s'il n'y a pas d'autre solution possible).
- Traverser à un carrefour sans feux.
- Traverser à un carrefour avec feux.
- Traverser près d'un tram ou d'un bus.

CONVENTION ENTRE L'ECOLE ET GOODPLANET (2/3)

★ Article 2 : tâches de GoodPlanet

- Organiser une demi-journée de formation à destination des enseignants participant au projet.
- Remettre à chaque école le matériel pédagogique utile à la mise en place du projet.
- Communiquer aux écoles les coordonnées du responsable du projet au sein de GoodPlanet afin que ce responsable accompagne l'école tout au long du projet.
- Repérer avec l'école les itinéraires et lieux d'exercices/d'évaluations.

Article 3 : engagements de l'école

★ Au début / tout au long du projet :

Vérifier que l'assurance « sortie scolaire » de l'école soit à jour et qu'elle couvre les activités dans le cadre du projet « Brevet du Piéton - Lacet vert ». Envoyer une preuve par e-mail à GoodPlanet.

- Libérer les enseignant.es afin qu'ils/elles puissent participer à la formation.
- Libérer les enseignant.es afin qu'ils/elles puissent, tout au long du projet, se concerter avec GoodPlanet sur la réalisation du projet.
- Désigner, dans chaque classe participant au projet, un.e enseignant.e responsable du projet et transmettre ses coordonnées à GoodPlanet.
- En cas de cessation ou d'interruption, pour quelque raison que ce soit, du contrat de travail de l'enseignant.e désigné(e) pour la réalisation du projet, l'école s'engage à trouver un(e) enseignant.e qui assurera le remplacement dans le projet Brevet du Piéton - Lacet vert. L'école s'engage aussi à communiquer à GoodPlanet les coordonnées de l'enseignant.e remplaçant.e.
- Repérer avec GoodPlanet les itinéraires et lieux d'exercice/d'évaluations.
- Suivre le calendrier établi en concertation avec GoodPlanet pour les différentes étapes du brevet.
- S'engager consciencieusement dans le projet.
- Informer les parents de la participation au projet et leur transmettre les documents qui leur sont destinés.

CONVENTION ENTRE L'ECOLE ET GOODPLANET (3/3)

Formation théorique des élèves

- Donner aux enfants la formation théorique sur base notamment du matériel reçu (p.6-16 de cette brochure), et ce, sans accompagnement de GoodPlanet.

Formations en milieu protégé et en rue

- Organiser si possible des exercices pratiques (en site protégé ou en rue), sans l'accompagnement de GoodPlanet.
- Organiser deux sessions d'exercices en rue avec l'aide d'un.e coach de GoodPlanet.
- Organiser les recrutements de volontaires en tant qu'accompagnateur.rices lors des exercices en rue.
- S'engager à recevoir le.la coach de GoodPlanet à un moment adéquat et dans de bonnes conditions. Il/elle s'engage à participer à l'animation et assure l'encadrement du groupe.
- Prévoir des chasubles pour tous les élèves de la classe si la politique de l'école le requière..

Passage du brevet des élèves

- Informer les parents de la journée du brevet.
- Organiser les recrutements de volontaires en tant qu'examineur.rices ou accompagnateur.rices lors de la journée du brevet.
- Organiser le passage du brevet des élèves avec l'aide de GoodPlanet.
- S'engager à recevoir le.la coach de GoodPlanet à un moment adéquat et dans de bonnes conditions. Il/elle s'engage à participer à l'animation et assure l'encadrement du groupe.
- Prévoir des chasubles pour tous les élèves de la classe si la politique de l'école le requière.
- Remettre à GoodPlanet les différents formulaires d'évaluation destinés à l'école et aux enseignant.es.

Toute modification à la présente convention peut éventuellement intervenir tant qu'elle est concertée et qu'aucun des partenaires ne s'y oppose.

Fait à _____ Le _____

En double exemplaire, chaque partie partenaire reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour GoodPlanet :

Pour l'école, l'enseignant.e :

La direction :

A renvoyer à **GoodPlanet**. Tél.: 0473 13 18 36 - 02 893 08 10 • Fax : 02 893 08 01
Courriel : mobility@goodplanet.be

LISTE DE CONTACTS

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE PROJET

GoodPlanet Belgium ASBL

Tél. : 02 893 08 10

Courriel : mobility@goodplanet.be

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE CODE DE LA ROUTE ET LA SECURITE ROUTIERE

Alexandre Carlino

Bruxelles Mobilité - Direction sécurité routière

Place Saint-Lazare 2

1035 Bruxelles

Tél. : 02 204 20 46

Courriel : acarlino@sprb.brussels





Commanditaire : Bruxelles Mobilité – Service Public Régional de Bruxelles.
Cette publication a été réalisée dans le cadre du Plan d’actions Régional de Sécurité Routière 2011-2020 et du Plan Régional de Mobilité (Good Move) 2020-2030.

Rédaction et coordination : GoodPlanet Belgium asbl, sur base d’un concept initié par Anne-Valérie De Barba, cellule Jeunes - pour Vias (ex-IBSR).

Mise en page :
GoodPlanet et Canopé Studio, sur base d’un concept initié par Next issue.

Cette brochure est téléchargeable gratuitement sur le site : www.mobilite.brussels
Elle a été conçue en collaboration avec Bruxelles Mobilité (Marie-Noëlle Collart), sur base d’un concept initié par Vias.
Disponible aussi en néerlandais.
D/2020/11.632/7

E.R. : SPRB - Bruxelles Mobilité – Camille Thiry – Place Saint-Lazare, 2 – 1035 Bruxelles - Illustration: Frédéric Thiry